

À l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacune des listes qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Merci d'avance pour votre temps, nous diffuserons de notre côté les différentes réponses qui nous ont été apportées aux citoyen·ne·s de la commune.

**Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?**

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable.

Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer votre position.

Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. **Plan de secteur , Schéma de Développement Communal, Schéma stratégique pour le bassin versant de la vallée de la Vesdre**

**Votre liste est-elle favorable à**

- Développer votre Schéma de Développement Communal de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

**1            2            3**

L'établissement d'un schéma de développement communal ,respectant les recommandations du schéma pour le bassin versant de la vallée de la Vesdre....est une priorité.pour EcoVa . EcoVa a multiplié les actions,conférences et avis sur ces questions.quasi existentielles pour Trooz.

Il faut évidemment tenir compte des limitations du pouvoir communal mais aussi ne pas sous estimer le poids politique d'un collègue.si celui-ci est « intraitable ». Nous pensons particulièrement à Trooz sur la proposition du schéma Vesdre de modifier le plan de secteur partiellement pour certaines zones exposées (type la Lonhienne ) ou la Zaac de La Brouck.

.....

.....

.....

.....

.....

- Appuyer toute réflexion concernant l'obtention d'un permis d'urbanisme sur la problématique environnementale ainsi que la qualité et la diversité biologique et paysagère sur le territoire (que cela devienne la charpente de la réflexion urbanistique) ?

**1**      **2**      **3**

...Une évidence mais qui nécessite un collègue « fort » sur cette question.

.....

.....

.....

.....

.....

- De concrétiser au niveau communal et pluri-communal les recommandations du schéma stratégique pour le bassin versant de la vallée de la Vesdre ?

**1**      **2**      **3**

...Une évidence hélas encore peu partagée par certains politiques ...du moins dans les actes. EcoVa fait de ce point un axe prioritaire.

.....

.....

.....

.....

.....

- D'être intransigeant face à la conservation des espaces verts, des haies et des arbres remarquables, des couloirs biologiques et des lois en matière d'aménagement urbanistique. Et de mettre vérifier que le respect de ces aspects soit appliqués lors de la mise en œuvre de permis d'urbanisme ? De tout faire pour rendre la vallée plus résiliente face aux aléas climatiques (inondations puis sécheresses à l'horizon 2050) ?

**1**      **2**      **3**

C'est clairement dans le programme (point biodiversité)

.....

.....  
.....  
.....  
.....

## **2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés**

### **Votre liste est-elle favorable à**

- Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (Taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales...) ?

**1      2      3**

...Oui mais signalons que c'est partiellement déjà mis en place par la majorité actuelle dont EcoVa fait partie.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

**1      2      3**

...Oui pour les bâtiments communaux à réhabiliter..

Oui pour les batiments privés achetés en co-propriété et pour lesquels un permis peut être étudié par notre administration. Il faut là « alléger » les règles trop « classiques et disons réactionnaires » (ex :une famille =un logement totalement indépendant est une habitude que nous qualifions de réactionnaire)  
.....Par contre attention aux projets de vendeurs de sommeil ,aux rénovations expéditives qui échappent aux permis,etc.....Pas d'angélisme,il faut des règles et des contrôles.....

.....  
.....  
.....  
.....

**3. Terres agricoles**

**Votre liste est-elle favorable à**

- Réaliser une grande analyse sur le recensement et l'affectation réelle des terres agricoles qui inclurait toutes les terres agricoles (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), l'affectation réelle des terres agricoles (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.), une analyse détaillée des terres agricoles non-utilisées pour l'agriculture (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de Noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

**1            2            3**

...Sans avis car nous n'avons pas réfléchi à cela et que rien n'est donc dans notre programme. Mais pourquoi pas inclure cette question dans le cahier des charges du SDC ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan-ne-s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

**1            2            3**

...Et bien à Trooz nous avons, sous l'impulsion du Président du Cpas (EcoVa) requalifié un ancien terrain de foot pour créer des potagers collectifs, un maraichage d'où sortent des légumes transformés en potage à destination des écoles. Premier potage fin septembre (un par semaine par enfant)

Nous avons aussi créé une zone-avec la collaboration de la faculté agronomique de Gembloux—de phytoremédiation. Si EcoVa reste « aux affaires » ce type de protection des espaces publics sera étendue.

.....

.....  
.....  
.....  
.....

- S'engager à garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture soient garanties que leur fonction première, reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

**1**      **2**      **3**

Impossible de se positionner avec autant de fermeté sur cette question.. Bien entendu nous serons attentifs mais par exemple une terre en zone urbanisable peut être utilisée pour de l'habitat léger (Tiny par ex) Ce type d'habitat ne nécessite que peu d'emprise sur les sols et à ce jour la législation exige qu'un habitat léger soit sur terrain urbanisable. Pour EcoVa l'habitat léger est une (petite) solution face aux problèmes sols/habitats.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### **4. Biodiversité et espaces verts**

##### **Votre liste est-elle favorable à**

- Mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public, réflexion autour du revêtement des chemins de mobilité active,...) ?

**1**      **2**      **3**

...Aucun doute. ....

.....  
.....  
.....  
.....

- Développer toujours plus les espaces verts publics pour qu'ils soient accessibles à toutes et à toutes ? Et s'assurer de l'accessibilité des lieux publics tels que les bois et forêt en maintenant par exemple les certitudes existantes et en vérifiant l'entretien des chemins existants ?



## 5. Démocratie / Accès à l'information

### Votre liste est-elle favorable à

- Élargir l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier ?

**1**      **2**      **3**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créeer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

**1**      **2**      **3**

...Co-créeer très certainement.

Co-décider semble plus problématique. Un collège doit pouvoir trancher, souvent entre différents intérêts et remarques.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ?

**1**      **2**      **3**

Indispensable. A nouveau il faut de la co-création. Par contre la décision finale doit revenir au conseil...c'est la loi.

.....  
.....  
.....  
.....

.....